

# Li P'tit Choute si Plou

N° 14

Bulletin communal  
d'informations  
de Rancennes

Décembre 2020  
Janvier 2021





## Mairie de RANCENNES

3 rue des Écoles  
08600 RANCENNES  
Tél. : 03 24 42 08 59

mairie-rancennes@orange.fr

### Horaires

du lundi au jeudi  
de 10 h 00 à 12 h 00  
de 16 h 00 à 18 h 00

Vendredi  
de 10 h 00 à 12 h 00

**Compte tenu des consignes liées  
à l'évolution de la crise sanitaire,  
merci de téléphoner en mairie  
au 03 24 42 08 59  
avant tout déplacement.**

Directeur de publication  
Joël BOUCHER

Rédaction  
Corinne BIDAULT,  
Joël BOUCHER,  
Christine CHAROT,  
Évelyne DEVOUGE-AUDART  
et Jean-Claude FASSON

Remerciements  
à Alain BEAUJOT  
et Corinne GALASSO

Crédit photos  
Mairie de Rancennes

Tirage 350 exemplaires  
Imprimé sur du papier PEFC

**Caligrafik**

Conception graphique & réalisation  
06 76 72 15 44  
studio@caligrafik.com

## décembre 2019 à novembre 2020

### Naissances

HANSENIUS Liam, le 27 décembre 2019  
STASIUK Léna Noémie, le 12 février 2020  
LABARBERA Mattia Antonio, le 4 février 2020  
MOLINA BRILLANT Guillaume, le 21 août 2020  
BURNIAT Giulia Alyssa Marina, le 15 septembre 2020  
NOYER Mahaut Laura Diana, le 18 septembre 2020

### Mariages

DEVOS Valérie et REYNAERT Frédéric Michel Daniel,  
le 26 juin 2020  
LEBEL Marie Alexia et SIMONS Guillaume Laurent Michel,  
le 26 septembre 2020

### Pacte civil de solidarité

LODE Marie et CECCHI Anthony, le 19 décembre 2019  
GOOSSE Odile et LECLERS Yoan, le 7 août 2020  
DE ANGELIS Elsa et FOURQUET Quentin, le 21 septembre 2020

### Décès

DEBENEST Robert Maurice, le 29 août 2020  
NAVIAUX Yohann René, le 31 juillet 2020

*Vous voudrez bien noter que les naissances, mariages et décès  
ne sont renseignés qu'à partir du moment où ils sont  
enregistrés en Mairie.*

### Vous souhaitez mettre en valeur votre village ?

*Envoyez-nous votre photo, elle sera peut-être en couverture  
d'un prochain « Li P'tit Choute si Plou ».*

[mairie-rancennes@orange.fr](mailto:mairie-rancennes@orange.fr)

# Le mot du Maire

Rancennoises, Rancennois,

Vous avez élu en 2020 une équipe de 15 personnes, dont 9 n'ont jamais intégré un conseil municipal. C'est un atout car elles apporteront sûrement un nouvel état d'esprit. Vous nous avez donné votre confiance et nous ferons en sorte de ne pas vous décevoir.



Ce mandat commence par une situation compliquée due à la Covid-19, mais nous affronterons ces épreuves tous ensemble. Soyez sûr que la municipalité restera d'autant plus à l'écoute de tous les habitants de Rancennes.

Nous avons récupéré un héritage que nous devons assumer :

- Pour la salle multi-activités, réalisation qui endette la commune pour les 15 prochaines années, nous avons à régler des problèmes techniques qui n'ont pas de solution pour le moment.
- Pour l'extension du hangar communal, dont la nécessité n'est plus à démontrer, il reste que le budget affecté à cet exercice a été nettement sous-estimé. Il n'a été prévu au budget 2020 que la moitié de la somme nécessaire, mais nous mettrons tout en œuvre pour aboutir sur ce projet.

Souhaitant être un conseil municipal responsable, nous mettons à profit cette période difficile, qui bloquera la réalisation de certains projets, pour travailler sur l'optimisation de notre budget, l'intégration des dépenses imprévues et l'obtention de l'intégralité des subventions et dotations qui nous ont été promises. Lorsque nous aurons assimilé tous les éléments financiers, nous nous attacherons à faire le maximum pour tenir nos promesses électorales et amplifier notre investissement afin que chacun soit heureux de vivre à Rancennes. Mais aujourd'hui, nous devons être solidaires, certains ont déjà beaucoup donné et nous ne remercierons jamais assez le personnel soignant, les assistants de vie et de service à la personne qui se sont mobilisés afin que la vie continue. La situation est toujours préoccupante, nous devons rester vigilants durant les mois à venir, et si nous voulons sortir de cette crise sanitaire, il faudra continuer à appliquer les gestes barrières et respecter les consignes nationales du Ministère de la Santé.

À Rancennes, le Maire, les adjoints, le conseil municipal et les employés communaux resteront en ordre de bataille pour assurer leurs missions. Maintenir un fonctionnement « presque normal » est ainsi notre priorité. Nous nous attacherons à avoir une communication transparente avec nos concitoyens, à nous préoccuper des personnes fragiles sur le territoire de la commune, pour que tout le monde puisse vivre et circuler en toute sécurité.

Chères Rancennoises et chers Rancennois, nous entrons dans cette nouvelle année avec beaucoup d'espoirs, voir s'éloigner cette pandémie, pouvoir revoir nos proches comme nous le souhaitons et surtout reprendre une vie normale. Simplement, je vous souhaite une meilleure année 2021.

Le Maire, Joël BOUCHER

# Le nouveau Conseil Municipal 2020-2026



**Le Maire  
de Rancennes**  
Joël Boucher

## Les Adjoints



Évelyne Devouge-Audart



Philippe Dupont



Christine Charot



Jean-Claude Fasson

Évelyne Devouge-Audart, 1<sup>re</sup> adjointe  
en charge des Finances

Philippe Dupont, 2<sup>e</sup> adjoint  
en charge des Travaux, de la Sécurité  
de l'Environnement et du Développement Durable

Christine Charot, 3<sup>e</sup> adjointe  
en charge des Fêtes et Cérémonies  
de la Vie du village et des Associations

Jean-Claude Fasson, 4<sup>e</sup> Adjoint  
en charge des Affaires Culturelles,  
scolaires et extrascolaires et de la Communication

## Les Conseillers par ordre alphabétique



Nathalie Ballériaux



Corinne Bidault



Robert Cecchi



Jean-Pierre Charrieau



Julien Cordioli



Julien Fernandez



Ludovic Goosse



Christine Lebel



Sabine Leclercq



Eric Pierre

## Les commissions municipales

Joël Boucher, Maire de Rancennes, est président de chaque commission.

Certaines commissions n'ont pas encore été réunies (pas d'ordre du jour à traiter), les vice-présidences seront donc désignées ultérieurement.

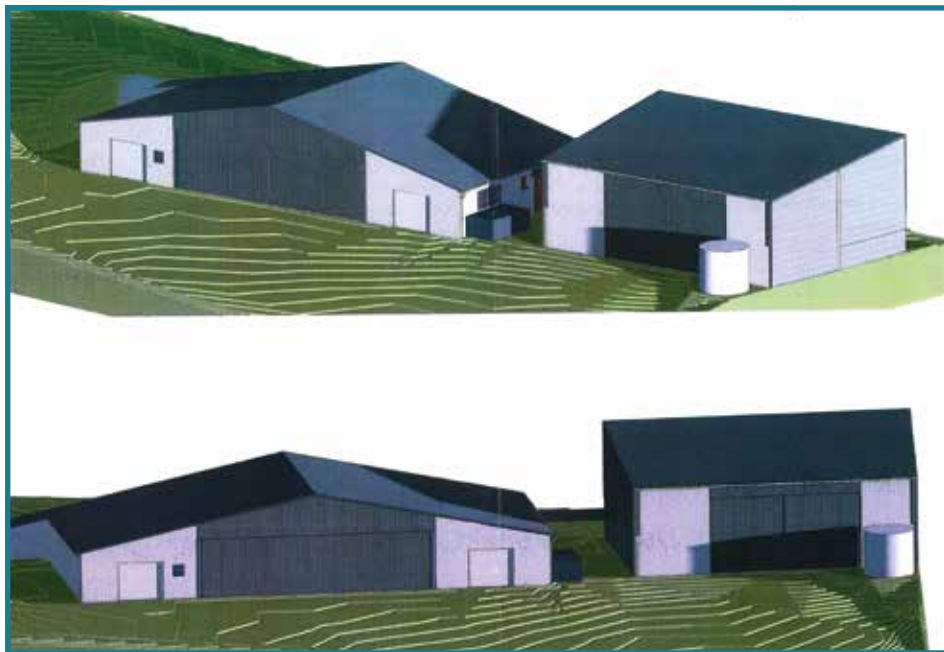
FINANCES	M <sup>me</sup> BALLERIAUX Nathalie M <sup>me</sup> DEVOUGE-AUDART Évelyne (vice-présidente) M. DUPONT Philippe - M. PIERRE Eric
TRAVAUX	M. CECCHI Robert - M <sup>me</sup> CHAROT Christine M. CORDIOLI Julien - M <sup>me</sup> DEVOUGE-AUDART Évelyne M. DUPONT Philippe (vice-président)
ENVIRONNEMENT et DÉVELOPPEMENT DURABLE	M <sup>me</sup> BALLERIAUX Nathalie - M. DUPONT Philippe
SÉCURITÉ et ACCESSIBILITÉ	M. CORDIOLI Julien - M. DUPONT Philippe M. FERNANDEZ Julien
BOIS et TERRAINS COMMUNAUX	Faute de candidat(s), la commission est rattachée à la commission « Travaux ». Deux personnes extérieures au conseil municipal, ayant les compétences requises, se sont proposées pour assister les membres de la commission.
AFFAIRES CULTURELLES	M. CHARRIEAU Jean-Pierre - M <sup>me</sup> DEVOUGE-AUDART Évelyne M. FASSON Jean-Claude - M <sup>me</sup> LEBEL Christine
COMMUNICATION	M <sup>me</sup> BIDAULT Corinne - M <sup>me</sup> CHAROT Christine M <sup>me</sup> DEVOUGE-AUDART Évelyne M. FASSON Jean-Claude (vice-président)
AFFAIRES SCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES	M <sup>me</sup> BIDAULT Corinne - M. FASSON Jean-Claude M. FERNANDEZ Julien - M <sup>me</sup> LECLERCQ Sabine
FÊTE et VIE DU VILLAGE	M <sup>me</sup> CHAROT Christine (vice-présidente) M. FERNANDEZ Julien - M <sup>me</sup> LECLERCQ Sabine
COMMISSION DES AINÉS	M <sup>me</sup> BIDAULT Corinne - M <sup>me</sup> CHAROT Christine M. CHARRIEAU Jean-Pierre - M <sup>me</sup> LECLERCQ Sabine

## La construction d'un nouvel hangar municipal

Ce projet est parti de l'ancienne municipalité, car de nombreux matériels sont stockés à l'extérieur du bâtiment existant. Pour faire simple, il est « plein comme un œuf »!

Ce hangar de 212 m<sup>2</sup> sera dédié exclusivement au stockage (machines, outillages, sel de déneigement, illuminations de Noël...).

La consultation des entreprises est désormais terminée et leur désignation sera faite en toute fin d'année 2020. Les travaux pourront commencer pour le mois de mars 2021.



Budget de ce projet : environ 100 000 € HT.

L'architecte chargée de suivre les travaux est M<sup>me</sup> Annabelle Darville.

## L'Assainissement des grands Jardins

Les compétences de l'assainissement et de l'eau potable sont maintenant gérées par des régies sous la responsabilité de la Communauté de Commune Ardenne Rives de Meuse.

Des travaux d'installation d'un assainissement collectif aux Grands Jardins seront mis en œuvre dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Ces travaux permettront à notre village d'être à quelques rares exceptions en conformité avec les

directives Européennes de collecte et de traitement des eaux usées.

Ces travaux consisteront à installer, chez chaque riverain, une pompe de relevage qui enverra les eaux usées dans une canalisation sous pression. Celle-ci passe le long de la Meuse et achemine les eaux chargées depuis la commune de Chooz jusqu'à la station de traitement de Givet.

Dès que nous serons dé-confinés, le Maire et le conseil municipal

feront une information plus précise à chaque habitant des Grands Jardins.

Le budget prévisionnel des travaux est de 310 000 € HT. Il a été versé par la commune à la régie intercommunale qui gère le dossier.

Ces installations n'auront pas de répercussion sur le prix de l'eau potable.

## Et la salle multi-activités

Cette salle a été inaugurée en début de l'année 2020 par la municipalité précédente, mais à ce jour, elle n'est toujours pas totalement opérationnelle.

Il existe en effet une fissuration importante du sol (plusieurs fissures de la chape ont été constatées). Les expertises se succèdent sans solution pour le moment. Mais la commune ne lâchera pas l'affaire même si cela doit se terminer devant un tribunal !

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Agence 3 Arches.

## Un remplacement de matériel pour le personnel technique

L'ancienne débroussailleuse hydraulique du service technique communal est hors d'usage, une nouvelle machine est donc aujourd'hui indispensable pour entretenir les bas-côtés de nos routes et chemins. D'une utilisation plus simple et beaucoup plus efficace que l'ancienne, elle est également



plus sûre pour le personnel qui l'utilise.

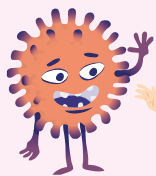
Un budget de 22 500 € HT a été voté en conseil municipal, elle a été livrée début décembre.

## Les travaux à l'école

Quelques remises en état de l'installation électrique ont été nécessaires dans le bâtiment de l'école :

- Mise aux normes des alimentations pour le matériel informatique.
- Amélioration de l'éclairage dans les classes et la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire).
- Fiabilisation de l'alimentation du système PPMS (système qui permet de faire un appel d'urgence en cas d'attentat ou menace imminente, un appel direct au Maire et à la gendarmerie).

Afin de faciliter le respect des gestes barrières à l'école, la commune a également fait installer 2 éviers à l'entrée des classes CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 pour faciliter le lavage des mains des écoliers.



## Face au coronavirus : les bons gestes à adopter



Tousse et éternue **dans le pli de ton coude** ou dans un mouchoir et loin de tes amis

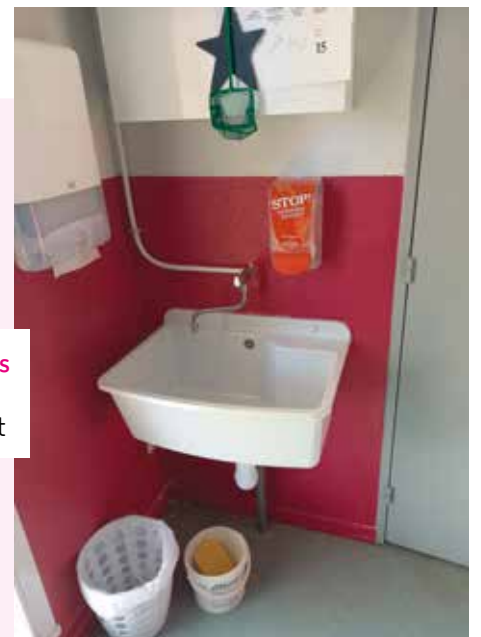


**Lave-toi les mains** avec du savon, très régulièrement

Utilise un **mouchoir en papier** pour te moucher et jette-le à la **poubelle**.



**Évite de toucher** ton visage (nez, bouche, yeux).



## Petit point sur la sécurité

Soucieux de protéger nos concitoyens, nous avons paré à l'urgence dans le domaine de la sécurité par plusieurs actions :

1. Installation d'un miroir à la sortie du lotissement de la Dorenne.



2. Le Maire et son conseil municipal ont pris un arrêté afin de réglementer la circulation sur la route de l'Aviette.

Cette rue est sans issue, et avant de parvenir au château et à la ferme, les virages dangereux se succèdent, il était donc nécessaire de limiter la vitesse à 30 km/h.



Pour compléter cette information, nous vous rappelons que le chemin le long de la Meuse reliant Rancennes à Chooz fait partie de la voie verte et que seuls les piétons et les cyclistes sont autorisés à y circuler.

Toute autre circulation de véhicules est susceptible d'être verbalisée.

3. La vidéo protection est désormais complètement opérationnelle. Les derniers travaux ont permis de connecter directement avec la mairie la caméra surveillant l'entrée et la sortie du village, côté porte de Rancennes.

Cette installation a prouvé son efficacité depuis lors, puisqu'elle a permis de donner à deux reprises des informations aux gendarmes. Pour rappel, l'objectif premier est bien d'avoir un effet dissuasif.

4. Jeudi 10 novembre, lors de travaux de terrassement sur un terrain rue du Poteau, le grutier a déterré plusieurs obus de la dernière Guerre Mondiale.

L'intervention des démineurs de la Protection Civile a finalement mis au jour 550 obus, ce qui représente plus de 13 kg d'explosif.



Profitons de cet événement pour préciser que le préfet a pris un arrêté N° 2020-251 pour interdire la pêche à l'aimant :

cette interdiction est nécessaire pour protéger les amateurs de ce type de pêche car elle risque de faire remonter des munitions non explosées datant des deux conflits mondiaux.

On déplore plusieurs incidents graves dans notre département.



## Le registre des personnes de plus de 68 ans et son extension aux personnes fragiles

À la demande de Monsieur le Préfet des Ardennes, la mairie a établi un registre communal des personnes âgées de plus de 68 ans dans le cadre du « plan canicule 2020 ».

Ainsi, au début du mois d'août, un formulaire leur a été remis afin qu'elles s'y inscrivent, sur la base du volontariat. **Quarante-cinq personnes** sur quatre-vingt-quatre contactées ont voulu paraître sur ce registre et treize d'entre elles ont émis le souhait d'être appelées régulièrement.

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, ce registre a été étendu, au mois de novembre :

- Aux personnes fragiles âgées de 65 ans et plus.



- Aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

- Aux personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile.

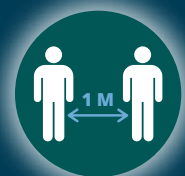
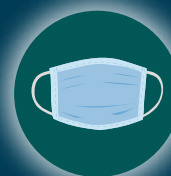
Aujourd'hui, nous disposons d'un registre répertoriant les personnes

ciblées qui s'y sont inscrites à leur demande.

Régulièrement, nous contactons les personnes qui l'ont souhaité. Le registre est régulièrement mis à jour en fonction des observations recueillies lors des appels passés.

## GESTES BARRIÈRES et DISTANCIATION SOCIALE

Une **NOUVELLE ORGANISATION** et de **NOUVEAUX COMPORTEMENTS** dans nos **MODES de VIE**, à la **MAISON**, dans les **LIEUX ACCUEILLANT du PUBLIC**, dans les **COMMERCES**, dans les **ENTREPRISES**.



## La Fête patronale 2020, une tradition respectée ?

Premier week-end de septembre, la fête patronale bat son plein... D'habitude ! En effet, ce n'était malheureusement pas le cas cette année. La crise sanitaire est passée par là et la Préfecture a imposé des règles drastiques à l'organisation des manifestations rassemblant du public.

Devant les contraintes fixées par l'administration, la Municipalité, soucieuse de maintenir la tradition, a décidé malgré tout de marquer l'événement et a autorisé l'organisation du concours de pétanque le samedi, avec comme consignes, un maximum de 100 personnes, des activités en plein air, en évitant la promiscuité, et dans le respect des gestes barrières.

Comme à son habitude, la Société de Chasse de Rancennes s'est chargée de son organisation.

Pour l'occasion, son président, Christophe HIGUET avait convié ses sociétaires à lui prêter main-forte.

Une organisation millimétrée a été installée : mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masques, affiches de rappel des consignes de distances, port du masque pour tout déplacement, parcours fléchés et balisés pour les inscriptions et pour aller aux sanitaires... Afin de limiter au maximum les déplacements, les commandes (boissons et barbecue) et le service étaient assurés à table.

Un beau succès, puisque 24 doublettes formées se sont affrontées ce samedi-là dans une ambiance conviviale et détendue.

Chacun s'est prêté volontiers à respecter les consignes, et pour les remercier de leur participation, toutes les doublettes ont reçu un lot. La doublette vainqueur, Hamid et Chabane Sehel, a ainsi été récompensée d'une somme de 150 €. Tradition respectée donc, malgré la crise ! Mais rendez-vous vous est donné en septembre prochain, avec l'espoir de pouvoir faire plus, et sans restrictions !



## La création du site Internet de Rancennes

Dans le courant du premier trimestre 2021, la mairie de Rancennes va se doter d'un site Internet accessible à tous, habitants de la commune ou non. Il sera également consultable sur smartphone et tablette.

Outil efficace pour se rapprocher de la population en lui donnant toutes les informations essentielles liées à notre commune, il permettra d'accéder également

aux comptes rendus des conseils municipaux, aux services proposés, aux événements actuels et à venir, aux flashs infos, etc.

Notre site sera une fenêtre ouverte sur la commune en proposant une meilleure communication avec les Rancennois et autres visiteurs.

Grâce à cette proximité, il deviendra plus facile d'informer rapidement et de gérer au plus

vite les problèmes qui pourraient survenir.

Nous devons penser également à l'aspect touristique en présentant des images attrayantes, des activités divertissantes et, pourquoi pas, quelques chemins de randonnée ne présentant aucune difficulté.

Lors de sa mise en place, nous informerons les habitants par flash info dans les boîtes aux lettres.

## Les **COMMÉMORATIONS**

### Dépôt de gerbe le jour de la **fête patronale**

La COVID 19 n'a pas permis d'organiser une fête patronale digne de ce nom.

Mais nous tenions à marquer la date et à ne pas laisser la pandémie avoir raison de notre fête de village.

Le Maire et les adjoints ont déposé une gerbe sur le monument aux morts de la mairie avec la participation de la Présidente du Souvenir Français (M<sup>me</sup> Vieville), du Président des anciens combattants (M. Colin), des porte-drapeaux et de cinq musiciens de l'Harmonie de Fromelennes.



Merci à toutes ces personnes d'honorer la mémoire des combattants qui ont fait en sorte que l'on vive libre en France

### Dépôt de gerbe au **monument aux morts du cimetière**

Comme tous les ans, le Souvenir Français, sous la Présidence de Madame Gabrielle Vieville, nous a donné rendez-vous le 11 novembre au cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts.

La COVID 19 ne nous permettait pas d'être nombreux pour honorer les anciens combattants.

Mais notre présence était importante afin de perpétuer le devoir de mémoire même en ces temps perturbés.



# Les associations

## Le RACLS

### Rancennes Association Culture, Loisirs, Sports

En dehors des activités hebdomadaires (cf. tableau ci-dessous), le RACLS propose habituellement diverses manifestations sur le territoire de la commune.

Présidente : Sylvie BOUCHER  
Pour tout renseignement :  
03 24 42 31 47

Marche	Lundi de 13 h 30 à 17 h 00	Salle polyvalente
Pilates Power et Gym ball	Mardi de 20 h 00 à 21 h 00	Salle polyvalente
Gymnastique douce	Jeudi de 10 h 00 à 11 h 00 (cours sport santé)	Salle polyvalente
Zumba	Lundi de 19 h 30 à 20 h 30	Salle polyvalente
Aquagym	Mardi de 9 h 30 à 10 h 30	Rivéa Givet
Mix danse (5 à 10 ans)	Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30	Salle polyvalente
Yoga	Jeudi de 20 h 00 à 21 h 15	Salle polyvalente
Peinture	Mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00	Salle polyvalente
Atelier créatif Peinture sur soie	Jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 Mercredi 13 h 30 à 17 h 00	Salle polyvalente
Et si on chantait	Mercredi de 19 h 00 à 20 h 30	Salle polyvalente
Tapiserie d'ameublement	Jeudi de 18 h 00 à 20 h 00 Vendredi de 13 h 30 à 17 h 00	Salle polyvalente

Mais l'année 2020 a évidemment été perturbée par la crise sanitaire : pas de marche balisée, pas de marché aux fleurs, pas d'exposition des peintres, pas de défilé d'Halloween...

Une seule manifestation a pu être maintenue, la marche de nuit qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2020 et a réuni une trentaine de participants.



## L'ASJVR

### Association Sportive Jeunes et Vétérans de Rancennes

En raison de la crise sanitaire, l'association est restée discrète cette année, mais elle remettra en place des actions dès que les conditions sanitaires seront plus favorables.

*Président:* Saïd MEDDOUR  
Pour tout renseignement :  
**03 24 33 43 02**

## Le Rancennes Football Club

*Président:* Serge BARONI  
Pour tout renseignement : **03 24 41 13 17**

## La Société de Chasse de Rancennes

*Président:* Christophe HIGUET  
Pour tout renseignement : **03 24 42 28 75**

Le 4 décembre, les enfants ont eu la surprise de recevoir à l'école une visite imprévue puisqu'il était impossible d'accueillir Saint-Nicolas comme les autres années.

Cette initiative du R.A.C.L.S. a fait naître des sourires de gourmandise sur les visages des enfants.



## Et notre école cette année ?

Le jour de la rentrée des grandes vacances, l'école accueillait 64 enfants répartis en 3 classes, puis 3 nouvelles inscriptions ont eu lieu pour le retour des vacances de la Toussaint.

Voici en détail la répartition des élèves :

- la classe de maternelle PS/MS/GS : 26 élèves,
- la classe CP/CE1 : 15 élèves,
- la classe CE2/CM1/CM2 : 26 élèves,

ce qui porte le nombre total d'élèves accueillis à 67.

L'effectif des personnels enseignants et communaux est de 9 personnes.



*De gauche à droite sur la photo :*

Sophie Delcroix (PS/MS/GS), Isabelle Tatinclau (Atsem), Sabine Segond (CP/CE1), Karima Meddour (adjoint technique), Julie Coppée (directrice) (CE2/CM1/CM2), Liliane Foucaud (adjoint technique), Fanny Papillier (adjoint d'animation en charge de la BCD), Marie-Anne Dailly (adjoint d'animation) et Julie Leclercq (adjoint d'animation).

À la bibliothèque, Fanny a pris le relais de Patricia Bertolutti, à qui nous souhaitons de nouveau une belle retraite !

## L'accueil périscolaire et la cantine

Encadrées par Marie-Anne et Julie, les activités périscolaires ont lieu quatre jours par semaine, et accueillent les enfants le matin et le soir avec l'aide aux devoirs après l'école.

Les enfants déjeunant à la cantine sont pris en charge de midi à 13 h 20 par Marie-Anne, Julie et Karima. Le nombre d'enfants déjeunant à la cantine ayant fortement augmenté, la mairie a acheté du mobilier adapté pour recevoir les petits.



---

## Des masques pour les élèves de l'école

Le Maire de la commune a proposé au bureau municipal de doter les enfants de l'école de masques en tissu, floqués « école de Rancennes ». La commande de 100 masques a été passée auprès de la

Société « Kdosublim » de M. Pierre Baroni.

Notre premier élu, accompagné de Jean-Claude Fasson, adjoint en charge des affaires scolaires

et de Corinne Bidault, conseillère municipale, se sont donc rendus début novembre dans les classes de l'école communale pour distribuer les masques aux 41 élèves de CP à CM2.





*Bravo pour cette action!*

## L'école engagée dans l'action

### « Nettoyons la nature »

L'école de Rancennes est engagée depuis de nombreuses années dans l'opération menée par les centres E. Leclerc intitulée « Nettoyons la nature ».

La participation à cette action a eu lieu cette année le vendredi 16 octobre après-midi.

Les classes de M<sup>mes</sup> Segond et Coppée ont parcouru notre village pour ramasser les déchets, sur les chemins et leurs abords, vers le cimetière, les bois et le stade.





## Une intrusion à l'école

Le vendredi 27 novembre a été riche en émotions pour les 67 enfants de l'école communale puisque vers 11h 00, deux individus se sont introduits dans l'école.

Immédiatement, les enseignantes et le personnel ont confiné les élèves dans les salles de classe où ils se trouvaient, ont verrouillé les portes et fermé les volets roulants. Déroutés par le silence qui laissait à penser que l'école était vide, les intrus ont quitté les lieux au bout d'une dizaine de minutes.



Un débriefing a suivi cet exercice – car c'est bien de cela qu'il s'agit – et tous les observateurs ont pu conclure sur une note très positive : pas de panique chez les enfants, même chez les plus petits à l'école maternelle, une bonne réactivité des adultes et des équipements efficaces.

◀ Débriefing en présence du gendarme Cindy Filipone, de la directrice de l'école, Julie Coppée et des élus.

## La Liste des assistantes maternelles agréées domiciliées à Rancennes

M<sup>me</sup> Amar Brigitte – 93 rue de Givet – 08600 Rancennes – Tél. : 03 24 42 37 89

M<sup>me</sup> Blachon Paule – 31 chemin des buissons – 08600 Rancennes – Tél. : 03 24 26 36 02

M<sup>me</sup> Boucher Sylvie – 23 rue du Poteau – 08600 Rancennes – Tél. : 03 24 42 31 47

M<sup>me</sup> Diot Isabelle – 28 rue de Givet – 08600 Rancennes – Tél. : 03 24 40 41 16

M<sup>me</sup> Higuët Marielle – 2 bis rue de Charnois – 08600 Rancennes – Tél. : 03 24 41 64 04

M<sup>me</sup> Leseure Létizia – 44 route de Givet – 08600 Rancennes – Tél. : 06 86 32 93 55

M<sup>me</sup> Pamart Isabelle – 10 rue de l'Abreuvoir – 08600 Rancennes – Tél. : 03 10 07 40 37

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi contacter

l'association des assistantes maternelles de jour sur la pointe 08 (AAMJ/P08)

M<sup>me</sup> Clasadonte Sabine (Présidente) – Tél. : 06 75 99 98 78

Ou le R.A.M. de Vireux-Wallerand – M<sup>me</sup> Da Silva Maria (Animatrice) – Tél. : 03 24 32 04 60

# Une recette pour l'hiver

## Le cake ardennais

### Préparation :

- Couper la tomme des Ardennes et le jambon en petits dés.
- Dans un saladier, mélanger la farine et la levure.
- Casser les œufs les uns après les autres en les battant bien pour les incorporer.
- Ajouter l'huile et le vin blanc, les dés de jambon et de fromage.
- Saler et poivrer.
- Mettre le tout dans un moule à cake beurré.
- Cuire au four 45 minutes à Thermostat 6.

### Ingrédients

- 150 gr de tomme des Ardennes
- 4 tranches de jambon sec ou 1 petit talon
- 180 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
  
- 3 œufs
- 10 cl de vin blanc
- 10 cl d'huile
- Sel et poivre
- 1 noix de beurre (pour le moule)



### À table!

Peut se servir avec une salade verte ou en entrée.

*Bon appétit!*

## Un peu de réflexion et de détente...

### le Méli mélo

Tous les noms de cette liste sont dissimulés dans la grille. Retrouvez-les, soit horizontalement, verticalement, en diagonale, à l'endroit ou à l'envers, mais toujours en ligne droite. Chaque mot a toujours au moins une lettre commune avec un autre mot.

Rayez-les tous et il vous restera **6 lettres isolées** pour former ainsi défini : « *Région d'un bleu subtil* ».

C	N	A	L	B	C	E	E	M	S	N	L	L	C
T	O	L	L	O	R	R	O	B	A	I	A	O	E
O	N	E	R	D	G	U	E	P	C	T	M	L	F
M	A	C	N	I	L	V	P	M	N	T	E	O	J
M	B	E	A	I	E	E	E	A	E	O	U	I	O
E	C	M	S	N	V	A	C	H	E	R	I	N	N
N	M	A	D	A	U	C	H	R	M	C	I	L	C
O	R	O	B	X	L	T	A	E	O	S	S	A	H
R	M	B	L	E	U	E	V	R	R	U	I	T	E
E	T	T	E	L	C	A	R	U	R	L	T	N	E
P	S	K	T	U	E	O	O	S	L	E	A	E	R
A	S	I	B	E	R	B	U	E	M	P	H	M	V
G	A	L	A	M	S	R	X	R	P	C	C	M	E
L	N	O	D	R	A	L	E	P	U	A	A	E	H
E	G	A	N	I	F	F	A	B	S	E	R	A	C

AFFINAGE	GAPERON
BANON	JONCHEE
BEURRE	KILO
BLANC	LAIT
BLEU	LAME
BOURSIN	MAIGRE
BREBIS	MEAUX
BUCHE	MEULE
CABECOU	MOLLE
CAILLE	MOULIS
CANTAL	NAPPE
CANUT	NIOLO
CARRE	PANE
CENDRE	PELARDON
CHAVROUX	PERONE
CHEVRE	PRESURE
COMTE	RACHAT
COURU	RACLETTE
CREME	RAPE
CROC	RECU
CROTTIN	ROLLOT
CROUTE	SALERS
EMMENTAL	SANG
ENCAS	SERAC
FERME	TOMME
FOURME	VACHERIN
FRAIS	VENDOME

## Petite douceur de fin d'année

Le conseil municipal a souhaité perpétuer les traditionnels chèques-cadeaux « La Pointe » pour nos aînés. Ils ont été distribués avant Noël à 195 Rancennoises et Rancennois. Nous espérons que ce présent a apporté un peu de joie et que chacun a pu passer des fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions possible.

Si tout va bien, nous ferons en sorte d'organiser le repas dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et le voyage des anciens avant les vacances d'été.



